

“ *Texte 7.*—Les fonds et projets étant confiés ainsi que le Gouverneur
 “ Général pourra le souhaiter, ne peut-on pas beaucoup attendre d’hommes
 “ favans sans préjugés qui remplissent les Chaires de Professeurs établis pour
 “ les différens arts et sciences ?

“ *Réponse.*—Ma troisieme observation préliminaire, semble répondre
 “ suffisamment à cet article. J’ajouterai donc seulement ici que la théologie
 “ s’enseignera toujours au Séminaire et que par conséquent cet objet ne
 “ fera aucunement à charge au public.

“ Voilà, Monsieur, mes réflexions et mes réponses, sur le projet d’uni-
 “ versité proposé par l’Honorable Conseil Législatif. Je vous ai fait con-
 “ noître avec liberté et sincérité que l’établissement prochain d’une Uni-
 “ versité à Québec ne me paroïsoit pas bien combiné avec les circonstances
 “ où se trouve actuellement la Province; à cette occasion, j’ai exposé mes vues
 “ et ma façon de penser relativement à l’éducation de notre jeunesse. Il me
 “ reste à vous prier, Monsieur, de référer cet écrit au Comité appointé
 “ pour l’établissement en question, en l’assurant que je ne désire rien tant
 “ que de concilier en toutes choses mon respect pour le Gouvernement et
 “ pour l’Honorable Conseil, avec ce que je dois à ma nation, à mon clergé
 “ et à la religion que j’ai juré au pied des autels, de soutenir jusqu’à la fin
 “ de ma vie.

J’ai l’honneur d’être, MONSIEUR,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† JEAN FRANC^s. HUBERT,

EVEQUE DE QUEBEC.”